



BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2019

Valable du 1er janvier au 31 décembre 2019
Valable pour tout primo adhérent (1^{ère} adhésion au syndicat)

A retourner accompagné du règlement de la cotisation par chèque à l'ordre de l'UNIC et de l'état récapitulatif de votre DADS ou tout autre document mentionnant le nombre de salariés rattachés à l'entreprise à l'adresse suivante : UNIC – 7 rue André Lebourblanc – 78590 NOISY LE ROI

COORDONNEES :

MR MME

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Tél. mobile :

RAISON SOCIALE DE L'ETABLISSEMENT :

N° D'AGREMENT :

Adresse :

CP : Ville :

Tél. :

Fax :

Mail (EN MAJUSCULES):

(Important pour l'envoi d'informations)

Informations complémentaires :

APPARTENANCE A UN GROUPEMENT : OUI NON

Si oui lequel : CER CFRE ECF ELIT AUTRES précisez :

Avez-vous plusieurs agréments ou points de vente? : OUI NON si oui combien :

Avez-vous plusieurs sociétés? : OUI NON si oui combien :

FORMATIONS ENSEIGNEES :

B & AAC

Permis bateau

Stages de Gestion

BE

Groupe Lour

Actualisation des

BSR

Formation de moniteurs

connaissances

ALA

Post-Permis

Stage PAP

Cotisation annuelle pour 1 entreprise	445,00€ 335,00 €
+ 1ere tranche de cotisation sur le nombre de salariés du 1er au 10e salarié Fournir votre état récapitulatif de la DADS ou document mentionnant le nombre de salariés rattachés à l'entreprise	20,00€ 10,00 € X salariés = €
+ 2e tranche de cotisation sur le nombre de salariés à partir du 11e salarié Fournir votre état récapitulatif de la DADS ou document mentionnant le nombre de salariés rattachés à l'entreprise	10,00 € X salariés = €
+ Droit d'entrée (non proratisable)	80,00€ OFFERT
MONTANT TOTAL €

Cotisation :

L'adhésion se fait en année civile du 1er janvier au 31 décembre.

L'adhésion concerne uniquement le membre et l'entreprise mentionnés ci-dessus. Seule cette entreprise et les salariés qui y sont rattachés bénéficient des soutiens et avantages liés à l'adhésion. Si vous avez plusieurs sociétés, et que vous souhaitez que chacune bénéficie des soutiens et avantages liés à l'adhésion à l'UNIC, il convient de souscrire à plusieurs adhésions.

Conditions de règlement :

La cotisation peut être réglée en une ou plusieurs fois. Joindre tous les chèques en même temps.

Cachet et signature

Membre de la